

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 22 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240416-DEL11042024_42-DE



Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi onze avril à vingt heures trente l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque sous la présidence du Maire Jean-Paul MONGNE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procurations :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Date de la convocation
04 avril 2024

Étai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

Étai(en)t excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme CARON Monique

18 avril 2024
et publication du
18 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence du Maire Jean-Paul MONGNE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 11 avril 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	133 632,11
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	133 632,11
- un déficit d'investissement de :	61 941,46
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	61 941,46

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	133 632,11
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	61 941,46
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	71 690,65
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	61 941,46

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamaches, le 16 avril 2024



Le Maire Jean-Paul MONGNE

le(s) secrétaire(s) de séance

A. Caron